

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE LUMBRES

SEANCE DU LUNDI 8 JUIN 2026 à 18H00

A la Maison des Services du Pays de Lumbres au 1 Chemin du Pressart à Lumbres

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1-Installation du Conseil d'Administration du CIAS

2-Election du Vice-Président

3-Délégation de pouvoirs au Président

4-Modification des statuts

5-Approbation du règlement intérieur

6-Approbation du rapport d'activités

7-Adoption du règlement budgétaire et financier

8-Adoption du Compte Financier Unique

9- Affectation du résultat 2025

10- Décision Modificative Budgétaire

Le Président,

Christian LEROY